



Problemes de remise en etat de mon appartement

Par **GABORIT**, le **08/09/2011** à **10:09**

Bonjour,rrnrnJ'habite un appartement en location à Vernon depuis fin juillet 2011.rnJ'ai eu les clés de cet appartement en date du 8 juin.rnLos de l'état des lieux, plusieurs problèmes ont été constatés au niveau de la plomberie (cuvette des toilettes fêlée; baignoire à changer, pas de tuyau de connection essorage pour le lave vaisselle; fuite au niveau du tuyau de machine à laver), et de serrurerie au niveau de la porte d'entrée (absence de clé du verrou, gros trou dans la porte et volets roulant cassé). rnJe ne parle pas de la vétusté des papiers peints et du VPC auxquels j'ai commencé à remédier pour rendre l'appartement habitable - ceci contre un mois de loyer négocié avec l'agence.rnrnPour ce qui est des prbs de plomberie et de serrurerie, tout est resté en stand bye et ma question est la suivante : dois-je continuer à payer normalement mon loyer en l'état actuel de l'appartement ou une autre solution est-elle juridiquement envisageable ?rnrnJe vous remercie d'avance pour vos conseils.rnrnCordialement.rnrnMaryvonne Gaboritrn07 86 33 20 16

Par **mimi493**, le **08/09/2011** à **12:39**

[citation]dois-je continuer à payer normalement mon loyer en l'état actuel de l'appartemen[citation] evidemmentrnLRAR au bailleur (et simple copie à l'agence), listant les problèmes et exigeant les travaux sous quinzaine, sinon, vous l'assignerez en justicernrnPS : si votre lave-vaisselle essore, ça doit vous couter cher en vaisselle :)